

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil vingt deux, le quatorze avril, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), salle du Marché Couvert, sur la convocation qui lui a été adressée le huit avril deux mil vingt deux, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de Mme Yvette BLANCHARD, Vice-présidente.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	62
Nombre de votes	76

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 62

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE - **AUBENCHEUL-AU-BAC** : M. Michel PRETTRE - **AWOINGT** : M. Eddy DHERBECOURT - **BANTEUX** : Mme Bernadette GODET - **BANTIGNY** : M. Yves MARECAILLE - **BLECOURT** : M. Jean-Paul BASSELET - **BOURSIES** : M. Slimane RAHEM - **CAGNONCLES** : M. Bruno LEFEBVRE - **CAMBRAI** : Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFEDE, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Martine DESMOULIN, M. Jean-Marie DEVILLERS, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Dominique GAILLARD, M. Gérard LAURENT M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Sylvain TRANOY, M. Benoit VAILLANT, M. François-Xavier VILLAIN - **DOIGNIES** : M. Pascal MOMPACH - **ESCAUDOEUVRES** : Mme Agnès BILBAUT - **ESNES** : M. Olivier GOBERT - **ESTRUN** : M. Jean-Luc FASCIAUX - **FLESQUIERES** : Mme Fernande LAMOURET - **FONTAINE-NOTRE-DAME** : M. Bruno IVANEC - **GONNELIEU** : Mme Karine MORELLE - **GOUZEACOURT** : M. Jacques RICHARD - **HAYNECOURT** : M. Bernard HUREZ - **HEM-LENGLLET** : Mme Yvette BLANCHARD - **IWUY** : M. Pascal GUSTIN, M. Daniel POTEAU - **LES-RUES-DES-VIGNES** : M. Marc LANGLAIS - **LESDAIN** : Mme Geneviève GAUTIER - **MARCOING** : M. Jean-Claude GUINET - **MASNIERES** : Mme Christelle COUTANT, M. Francis NOBLECOURT - **MOEUVRES** : M. Gérard SETAN - **NEUVILLE-SAINT-REMY** : M. Jean-Pierre COUVENT, M. Christian DUMONT, Mme Martine LABALETTE - **NIERGNIES** : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - **NOYELLES SUR ESCAUT** : M. Philippe LOYEZ - **PROVILLE** : M. Guy COQUELLE - **RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE** : M. Bernard DE NARDA, Mme Maryvonne RINGEVAL - **RIBECOURT-LA-TOUR** : Mme Christelle MARQUES - **RUMILLY-EN-CAMBRESIS** : M. Jean-FICHAUX - **SAILLY-LEZ-CAMBRAI** : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - **SANCOURT** : M. Claude LECLERCQ - **SERANVILLERS-FORENVILLE** : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - **THUN-L'VEVEQUE** : M. Jacques DENOYELLE - **THUN-SAINT-MARTIN** : Henri DESPRES - **VILLERS-EN-CAUCHIES** : M. Pascal DUEZ - **VILLERS-GUISLAIN** : M. Gérard ALLART - **VILLERS-PLOUICH** : M. Pascal BRUNIAUX - **WAMBAIX** : M. Romain MANESSE.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 14

BANTOUZELLE : Mme Sylviane MAUR, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques RICHARD, titulaire - **CAMBRAI** : Mme Sylvie LABADENS, titulaire, qui donne procuration à Mme Yvette BLANCHARD, titulaire - M. Brahim MOAMMIN, titulaire, qui donne procuration à M. Gérard LAURENT, titulaire - M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire, qui donne procuration à Mme Marie-Anne DELEVALLE, titulaire - M. François WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Guy COQUELLE, titulaire - M. Laurent WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Bruno LEFEBVRE, titulaire - Mme Virginie WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Gérard LAURENT, titulaire - **CREVECOEUR-SUR-ESCAUT** : M. Gilbert DRAIN, titulaire, qui donne procuration à Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD, titulaire - **CUVILLERS** : M. Jacky LAURENT, titulaire, qui donne procuration à M. Jean-Paul BASSELET, titulaire - **ESCAUDOEUVRES** : M. Thierry BOUTEMAN, titulaire, qui donne procuration à Mme Agnès BILBAUT, titulaire - M. José DE SOUSA, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques DENOYELLE, titulaire - **FRESSIES** : Mme Marie-Danièle CHEVALLIER, titulaire, qui donne procuration à M. Michel PRETTRE, titulaire - **PAILLENCOURT** : M. Fabrice LEFEBVRE, titulaire, qui donne procuration à Mme Yvette BLANCHARD, titulaire - **PROVILLE** : Mme Thérèse WARGNIES, titulaire, qui donne procuration à M. Guy COQUELLE, titulaire.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 3

NAVES : M. Jean-Pierre DHORME, titulaire, qui donne suppléance à M. Lucien CAPLIEZ, suppléant - **RAMILLIES** : M. Olivier DELSAUX, titulaire, qui donne suppléance à M. Bernard DEBUT, suppléant - **RIEUX-EN-CAMBRESIS** : M. Michel MOUSSI, titulaire, qui donne suppléance à Mme Thérèse MAIRESSE, suppléant -

Nombre de conseillers communautaires absents : 13

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - **CAMBRAI** : M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Jeannie BERTELOOT, Mme Aline CHATELAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Nicolas SIMEON, M. Christophe SIMPERE - **CANTAING-SUR-ESCAUT** : M. Eric PARENT - **CAUROIR** : M. Benoît DHORDAIN - **ESWARS** : M. Francis REGNAULT - **HONNECOURT-SUR-ESCAUT** : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI - **IWUY** : Mme Emilie DUPUIS - **TILLOY-LEZ-CAMBRAI** : Sonia LANCEL.

Secrétaire de séance : M. Benoit VAILLANT.

Suites :

D2022-04-12 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES POUR 2022

D2022-04-12 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES POUR 2022

Rapporteur : M. Nicolas SIEGLER
Président

Madame, Monsieur,

Monsieur le Président présente les budgets, remis en pièce jointe, dont le vote est opéré par chapitres, intégrant la reprise des résultats 2021, ainsi que les reports d'investissement.

Par délibération en date du 17 mars 2022, le conseil communautaire a débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2022.

Au cours de cette même séance, ont été adoptés le rapport égalité femmes-hommes et le rapport en faveur du développement durable.

Le budget principal et les budgets annexes qui vous sont présentés sont les premiers budgets votés après l'adoption de notre pacte de territoire et de notre pacte financier et fiscal.

Ils portent les ambitions que nous avons adoptées.

Pour mémoire, notre pacte de territoire – CAC 2030 – se décline en 5 axes :

- Pour une communauté qui investit dans l'avenir ;
- Pour une communauté encore plus créatrice d'emplois ;
- Pour une communauté encore plus belle et attrayante ;
- Pour une communauté encore plus solidaire avec ses habitants et ses communes ;
- Pour une communauté plus proche et plus sûre.

En fonctionnement, notre budget prévoira, des dépenses nouvelles relevant de ces nouvelles orientations politiques :

1. Une augmentation des crédits de masse salariale : + 100 000 € de prévision budgétaire par rapport au budget primitif de l'exercice précédent. Ces dépenses visent à renforcer les services communautaires au service des compétences et des ambitions du pacte de territoire.

Ainsi plusieurs recrutements sont intervenus ou sont envisagés.

A ce titre, peuvent notamment être cités les recrutements d'un directeur de cabinet, un directeur général adjoint des services en charge des ressources et des moyens généraux, 2 ambassadeurs du tri, 1 gestionnaire marchés publics, 2 techniciens affectés aux services techniques.

2. Pacte financier et fiscal – Fonds de solidarité pour les villes et les villages et développement du mix énergétique : + 391 315 €
Cette dépense en fonctionnement correspond à la première branche de la nouvelle politique de solidarité au profit des communes telles qu'inscrites dans l'axe 4 de notre pacte de territoire.

La délibération cadre qui vous est présentée dans les rapports du présent conseil communautaire vous en présente les principes.

3. En matière de mobilité, plusieurs actions sont prévues au budget du présent exercice. Une bourse mobilité dont l'objectif politique pourrait relever de plusieurs axes du pacte de territoire (mobilité, insertion, emploi, déplacement doux, etc.) et dont les critères restent à définir, sera mise en place lors de cet exercice. La prévision budgétaire est de 100 000 €. Dans le cadre de dépenses prenant la forme d'un abandon de recettes, une opération dénommée « le samedi, c'est gratuit ! » devra être validée. Ainsi que son appellation l'indique, elle consisterait à rendre gratuit l'accès au transport en commun de la communauté le samedi.
4. Une réflexion autour de la mise en place d'un service d'autopartage est également en cours.

En matière d'insertion et d'emploi, en dehors du maintien de nos politiques d'accompagnement au tissu associatif intervenant dans ces domaines soit la Mission Locale et Cambrésis Emploi, de nouvelles actions seront mises en œuvre.

Ainsi, l'action publique en faveur de l'économie sociale et solidaire sera renforcée. Par ailleurs, une nouvelle politique de parcours vers l'emploi évaluée à 50.000 € sera mise en œuvre.

Le renforcement de la proximité et du lien social est l'une des orientations de l'axe 4 de notre pacte de territoire.

Plusieurs actions nouvelles seront mises en œuvre.

La communauté finance au titre de ses compétences l'Association Jeunesse Rural.

L'association étendra en 2022 une partie de ses activités à de nouvelles communes de la communauté. A ce titre, la communauté abondera son financement de 35.000 € pour le porter à une somme totale de 100.000 €.

Au-delà, devenue une obligation en contrepartie du maintien des financements de la CAF sur le territoire, la communauté financera un cabinet d'étude destiné à nous accompagner dans l'élaboration d'une convention territoriale globalisée.

Enfin, la communauté portera l'élaboration d'un contrat local de santé ainsi que la création d'une commission de santé mentale en coordination avec l'Agence Régionale de Santé et les acteurs du territoire.

Au titre du rayonnement du territoire, en dehors du maintien des politiques existantes, l'année 2022 sera marquée par plusieurs événements accompagnés ou encore portés par notre communauté : un meeting aérien, les 105 ans de la bataille de Cambrai ou encore les 30 ans de notre communauté.

Une nouvelle politique de soutien au développement du monde associatif relevant de l'axe 4 de notre pacte de territoire pour 30 000 € sera mise en œuvre ;

Une délibération cadre, inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communautaire, en définira les principes.

Une augmentation des crédits destinés aux prestations de services rendus aux communes : + 15 000 €

Au titre de la solidarité envers les communes, la communauté prend en charge différentes dépenses à leur profit tant en matière de balayage, de fauchage que de fleurissement via l'acquisition de fleurs.

Afin d'améliorer la sécurité, certaines zones habituellement délaissées seront entretenues régulièrement.

Au titre du fleurissement, une réflexion est actuellement en cours pour porter une ambition collective – une communauté à 3 fleurs- sur le périmètre de la communauté.

Au titre de l'accompagnement des communes et en faveur de l'éducation, une enveloppe budgétaire de 50.000 € a ainsi été prévue dans l'optique de soutenir l'école en milieu rural en plus de la prise en charge de l'Espace Numérique de Travail pour les élèves des écoles primaires du territoire.

La mise en place de la conférence intercommunale du logement : + 20 000 €.

Enfin, en matière de démocratisation culturelle, plusieurs politiques seront déployées lors de cet exercice : le plan chorale, le conte musical, une intervention dans le cadre de la politique de la ville pour le conservatoire ; compte tenu du succès du Contrat Local d'Education Artistique, des crédits supplémentaires ont été inscrits pour répondre aux demandes des bénéficiaires ; une action sur la valorisation du patrimoine industriel pour 50.000 € (les 150 ans de la sucrerie d'Escaudoeuvres), des manifestations et animations diverses de l'archéosite, des expositions temporaires et projets pédagogiques du Cambrai tank 1917 ou encore bien entendu la mise en œuvre des politiques du laboratoire culturel.

Sans distinction du budget primitif et du budget annexes, les dépenses d'équipement de notre communauté se répartissent comme suit selon les 5 axes de notre politique.

Les crédits d'investissement consolidés aux différents budgets, affectés à ces politiques, sont les suivants :

- Axe 1 pour une communauté qui investit dans l'avenir = 3 258 244 €

Relèveront de cet axe, les projets d'investissements structurants suivants :

Les fouilles archéologiques de la Base Aérienne 103 ;

Le comblement des carrières souterraines du pôle gare afin d'y implanter le collège Paul Duez ;

La participation aux frais d'étude du Canal Seine Nord Europe ainsi que des premiers crédits pour la réalisation d'une maison du canal ;

La pose de bornes de recharge pour véhicule électrique.

- Axe 2 pour une communauté encore plus créatrice d'emplois = 3 166 638 €

Une ligne de crédit est prévue pour accompagner les entreprises, les commerçants et les artisans relevant de la compétence communautaire. Une provision en vue d'achat de terrains

est intégrée au budget. Enfin, la communauté continuera d'investir en faveur de l'amélioration des zones d'activités existantes (éclairage public, vidéotranquillité, voirie, réseaux divers ou encore la réalisation d'un giratoire pour l'accès à la Zone Cantimpré, etc.).

- Axe 3 pour une communauté encore plus belle et plus attrayante = 4 647 546 €

Différents projets relevant du pacte de territoire seront soit à l'étude soit en phase travaux lors de cet exercice.

Plusieurs études sont en cours ou doivent être lancées : étude sur les souterrains, Escaut partagé et ligne Cambrai Epehy, parc de loisirs de Niergnies, Séravillers-Forenville et Crévecoeur-sur-Escaut, études sur la zone d'expansion de crues.

Au titre des travaux, l'extension du golf de 9 à 18 trous est lancée ; l'aménagement du Bassin Rond ainsi que la trame verte connectant le terrain des sources au canal de Saint Quentin devraient se terminer lors de cet exercice.

Enfin, relèvent de cet axe les investissements au titre de la compétence déchets ménagers (Points d'apport volontaire, composteurs, et bacs d'enlèvement des déchets). La communauté fera au titre de cet exercice un effort financier important.

- Axe 4 pour une communauté plus solidaire avec ses habitants et ses communes = 4 309 015 €

Au titre de cet axe du pacte de territoire, les crédits nécessaires ont été inscrits pour la mise en œuvre de la politique de fonds de solidarité pour les villes et villages inscrite à l'ordre du jour du présent conseil.

En matière d'habitat, une nouvelle politique en faveur de l'accession à la propriété et de l'habitat collectif des personnes âgées porteuses de handicap sera mise en œuvre. L'étude relative à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat poursuivra son cours lors de cet exercice.

Les études nécessaires aux travaux d'équipements culturels continueront cette année tant pour le conservatoire que pour l'archéosite.

Différents investissements d'équipements dans le champ des affaires culturelles sont également prévus : un planétarium pour le laboratoire culturel, des instruments pour le conservatoire, ...

Une nouvelle politique de dotation d'instruments pour les écoles de musique et harmonies sera mise en œuvre.

Enfin, la communauté poursuivra son action en faveur des communes rurales d'acquisition de matériels mutualisés.

- Axe 5 pour une communauté plus proche et plus sûre = 1 569 953 €

Dans le cadre de cet axe, 3 opérations principales peuvent être citées :

Les travaux de réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage seront réalisés cette année.

L'un des projets structurants de cet axe est la maison de la mobilité. Pensé comme un lieu de ressources de la mobilité, cet équipement sera adossé au pôle gare.

Enfin, en tant qu'enjeu central, des crédits sont inscrits dans le but d'améliorer l'accessibilité des services publics.

Au-delà de cette répartition entre les axes, 693 884 € de dépenses transversales ont été prévues.

Pour autant, ce budget s'inscrit dans un contexte international et économique qu'il faudra prendre en considération.

La guerre en Ukraine et ses conséquences économiques et financières, l'incertitude pesant sur les finances publiques locales en raison du contexte électoral ou encore les augmentations fortes de la fiscalité telle que la taxe générale sur les activités polluantes impacteront notre budget.

De nombreuses incertitudes planent à ce jour sur les recettes et les dépenses des collectivités.

Notre communauté n'y échappe pas.

Différentes dépenses (énergétique, impact sur les opérations d'investissement, ...) subiront des hausses importantes qu'il faudra absorber. Ainsi, l'indice de révision constaté en matière de travaux et de matières premières qui impacteront nos investissements est de 5.31% à ce jour.

Les dépenses d'investissement seront adaptées en cours d'année en conséquence.

Par ailleurs, le contexte actuel impacte de nombreux foyers et entreprises.

Notre exercice budgétaire sera de ce fait marqué par un choix politique fort et responsable : ne pas augmenter la pression fiscale.

Cette décision implique d'une part de reporter l'examen de la mise en place de la taxe pour l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations tout en continuant d'assumer la compétence qui est la nôtre ainsi que l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ce choix politique emporte pour conséquence la nécessité d'imputer ces dépenses sur le budget général de la communauté. Une subvention de 2,3 Millions d'euros sera notamment inscrite au budget primitif pour équilibrer le budget annexe de gestion des déchets ménagers.

Compte tenu de l'incertitude dans lequel nous nous inscrivons, il faudra veiller de ce fait à l'efficacité des dépenses qui seront réalisées tout en développant une culture de la recette. Les consignes ont d'ores et déjà été passées en ce sens.

Dans ce cadre, les équilibres particuliers des budgets en dépenses et recettes sont obtenus de la façon suivante :

Budget Principal

Fonctionnement : 42 476 604 €

Dont 5 600 000 € d'excédent de fonctionnement reporté (part de l'excédent de 11 784 179,07 €)

Investissement : 20 818 810 €

Dont 6 184 179,07 € d'excédent de fonctionnement reporté en section d'investissement (part de l'excédent de 11 784 179,07 €)

Et 113 657,23 € de déficit d'investissement reporté

2 588 528,79 € de dépenses restant à réaliser, 1 753 387 € de recettes restant à réaliser

Budget Interventions économiques

Ce budget annexe sert à déclarer les mouvements de TVA ne pouvant pas l'être sur les budgets annexes spécifiquement créés pour l'exercice de la compétence développement économique.

Fonctionnement : 1 204 170 €

Dont 3 169,03 € de déficit reporté

Investissement : 6 485 582 €

Dont 1 001 899,99 € d'excédent d'investissement reporté

Et 123 392,24 € de dépenses restant à réaliser

Budget Gestion des déchets ménagers

Ce budget annexe subit une augmentation forte en raison de plusieurs facteurs :

- Augmentation des tonnages ces dernières années (tendance à la baisse depuis le 1^{er} janvier 2022) ;
- Augmentation du coût des prestations de service lors de la dernière consultation (enfouissement notamment) en dépit de la baisse due à la réduction de la fréquence de collecte ;
- Augmentation continue de la taxe générale sur les activités polluantes.

Il nécessite comme indiqué précédemment une subvention d'équilibre.

Différentes mesures ont été et seront mises en œuvre afin de tendre à son équilibre par différents biais tant par un travail sur les dépenses que sur les recettes du service.

Des choix ont été faits sur le marché en collecte et d'élimination des déchets dans l'objectif de réduire l'impact financier de la nouvelle consultation.

Une solution d'incinération plutôt que d'enfouissement pourra ainsi être mise en œuvre, ce qui a pour effet de diminuer la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Par ailleurs, pour minimiser l'augmentation forte du marché, la périodicité de ramassage des déchets verts en porte à porte ou en point d'apport volontaire a été raccourcie. Quant aux poubelles de tri, celles-ci sont désormais ramassées tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine.

En contrepartie, la communauté investit pour déployer des points d'apport volontaire sur le territoire communautaire.

Comme précisé, la communauté a décidé de recruter deux ambassadeurs du tri.

Enfin, la communauté a redéfini le périmètre du service de déchets ménagers afin de limiter l'activité du service au périmètre de ses obligations.

Ces actions portent leur fruit. La diminution du volume de ramassage des déchets permet de le confirmer.

Le budget annexe s'équilibrera comme suit :

Fonctionnement : 12 809 147 €

Investissement : 868 840 €

Dont 91 543,04 € d'excédent de fonctionnement reporté, et 12 832,48 € de déficit d'investissement reporté

Et 123 392,24 € de dépenses restant à réaliser

Budget Mobilités

Ce budget correspond à la fois à la délégation de service public de transport et au marché de transport des personnes à mobilité réduite. La délégation de service public pour le transport sera mise en œuvre cette année.

Fonctionnement : 8 143 000 €

Dont 2 768 833,50 € d'excédent de fonctionnement reporté

Investissement : 738 000 €

Dont 718 064,46 € d'excédent d'investissement reporté

Et 8 750 € de dépenses restant à réaliser

Budget assainissement

Ce budget annexe correspond à un service public industriel et commercial, ce qui implique par principe que les dépenses doivent être équilibrées par les recettes du service.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté exerce la compétence assainissement sur une partie de son territoire. Pour le reste, cette compétence est soit exercée par NOREADE, soit exercée par des communes ou des syndicats à qui la communauté a délégué la compétence.

Ce budget a vu son périmètre s'élargir en raison de la dissolution du syndicat de Fontaine-Notre-Dame, Anneux, Cantaing sur Escaut et Flesquières.

Fonctionnement : 340 958 €

Dont 208 760,59 € d'excédent de fonctionnement reporté

Investissement : 470 000 €

Dont 349 381,57 € d'excédent d'investissement reporté

Budget eau potable

Ce budget annexe correspond à un service public industriel et commercial, ce qui implique par principe que les dépenses doivent être équilibrées par les recettes du service.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté exerce la compétence eau potable sur une partie de son territoire. Pour le reste, cette compétence est soit exercée par NOREADE, soit exercée par des communes à qui la communauté a délégué la compétence.

Fonctionnement : 110 000 €

Dont 30 912,83 € de déficit de fonctionnement reporté

Investissement : 10 500 €

Budget Pôle Gare

Pour mémoire, ce budget est un budget d'aménagement de zone (il s'agit en pratique d'une obligation fiscale : les opérations d'aménagement de zones d'activités sont de droit dans le champ de la TVA – Ils sont de ce fait soumis à une comptabilité particulière : la comptabilité des stocks de terrains – la valeur de ces terrains est décrite dans les comptes de stocks).

Ce budget annexe a vocation à disparaître une fois l'aménagement de la zone terminée.

Fonctionnement : 13 812 459,90 €
Dont 1,15 € de déficit de fonctionnement reporté
Investissement : 12 230 391,35 €
Dont 453 720,64 € de déficit d'investissement reporté
Et 6 146,15 € de dépenses restant à réaliser

Budget Lapin Noir

Il s'agit d'un budget d'aménagement de zone.
Fonctionnement : 3 688 897,88 €
Dont 0,74 € d'excédent de fonctionnement reporté
Investissement : 3 559 591,02 €
Dont 21 310,06 € de déficit d'investissement reporté

Budget Iwuy Ouest

Pour mémoire, il s'agit également d'un budget d'aménagement de zone.
Fonctionnement : 2 830 287,95 €
Dont 0,01 € d'excédent de fonctionnement reporté
Investissement : 2 870 102,32 €
Dont 139 814,37 € d'excédent d'investissement reporté

Budget Cafétaria du Labo

Ce budget annexe a trait à la gestion de la cafétaria du laboratoire culturel. Il s'agit d'un service public industriel et commercial.
Fonctionnement : 10 000 €
Dont 9 429,96 € d'excédent de fonctionnement reporté
Investissement : 0 €

Budget du Golf du Cambrésis

Budget annexe nouveau nécessaire en raison de la reprise en régie, ce budget annexe retrace toutes les dépenses et recettes nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement.
Fonctionnement : 365 000 €
Investissement : 12 000 €

A l'unanimité, le conseil communautaire a adopté le budget primitif et les budgets annexes de l'exercice 2022.

Publié le **27 AVR. 2022**

Certifié exécutoire le **27 AVR. 2022**

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an -susdits,
Suivent les signatures.....
Pour extrait conforme

Le Président,




Nicolas SIEGLER

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le



ID : 059-200068500-20220427-D2022_04_12-DE